



GROUPE BPCE

Coopératifs, banquiers et assureurs autrement.

Laurent Mignon

Le président du directoire

H.E Antonio Guterres
Secrétaire général
Nations unies
New York, NY 10017
USA

Paris, le 26 Janvier 2021

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai le plaisir de vous confirmer que le Groupe BPCE entend renouveler son adhésion au Global Compact des Nations Unies et aux dix principes qu'il recouvre, relatifs au respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et de la prévention de la corruption.

Je souhaite exprimer la volonté du Groupe BPCE de poursuivre la prise en compte de ces principes dans la mise en œuvre de sa stratégie, dans sa culture d'entreprise et l'exercice de ses métiers. A ce titre et comme le prévoit l'adhésion au Global Compact, notre groupe publie annuellement sa Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts qu'il déploie dans la mise en œuvre de ces dix principes.

Depuis 2017, le Groupe BPCE s'est doté d'une démarche RSE s'articulant autour des quatre piliers de la Responsabilité Sociale des Entreprises (économique, social, sociétal et environnemental). Dans une vision de long terme et au plus près des besoins des territoires, cette dernière est intégrée à sa stratégie de banquier et d'assureur responsable. Signataire des « *Principles for Responsible Banking* » (PRB), le Groupe BPCE s'engage, par ailleurs, à aligner ses activités sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et de l'Accord de Paris sur le climat.

Par ces actions, j'ambitionne ainsi d'apporter des réponses pratiques à la mobilisation des entreprises pour un développement plus durable souhaité par les Nations Unies qui est appelée à se renforcer dans le cadre des 17 ODD proposés à la communauté internationale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.



Laurent Mignon